



Compte-rendu de la 3^{ème} réunion du comité des riverains, le 19/10/2023 à 18h

Participants:

Représentants du quartier :

- Laurence DE LEUSSE
- Emmanuelle BERENGIER
- Gérard ROUBICHOU
- Olivier MENEGOL
- Anaëlle CARAYON
- Frank BRACQ
- Valérie DE MONTVALLON
- Christine LEGRAND
- Catherine BOUHELIER
- Suzanne Michon, en remplacement de Jean-Claude ZEMMOUR
- *Excusés : Jean-Claude ZEMMOUR, Anna BURLLOT et Mmes ARMINJON, LEKIEFFRE et PAILLER*

Mairie du XV^{ème} arrondissement de Paris :

- Claire de Clermont-Tonnerre, Adjointe à l'urbanisme, au paysage urbain, au patrimoine et à l'aménagement des rives de Seine
- Jean-Yves PINET, Adjoint à la voirie, la sécurité civile, la sécurité routière et la prévention des crues de Seine

Préfecture de région Île-de-France, Préfecture de Paris :

- William VEDEL, Adjoint à la chargée de stratégie immobilière
- Noémie DOGO, Adjointe au chargé de la stratégie immobilière
- *Excusé : Christian JEAN, Secrétaire général aux moyens mutualisés*

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (Maîtrise d'ouvrage) :

- Emmanuelle GAY, Directrice régionale
- Jérôme PINAUD, Directeur Stratégie et projets immobiliers
- Abdelhamid ESSALHI, Chargé de projet Plan de relance-projet Miollis

SPIE Batignolles (Entreprise travaux) :

- Thierry RAYNAUD, Directeur de travaux
- Grégoire LEPAGNOL, Conducteur de travaux

Maîtrise d'œuvre :

- Frédéric NANTOIS, Architecte (AIA Architecture)

ITM SOL (Acoustique) :

- Abir MRABET, Ingénieure acoustique

1) Introduction :

L'ensemble des participants se présentent, et Emmanuelle GAY évoque l'ordre du jour.

2) Déroulé de la présentation :

Thierry RAYNAUD évoque le planning du chantier et notamment l'installation de la grue afin de répondre aux craintes de certains riverains au sujet de la portée de la flèche. **Un représentant des riverains** confirme que la grue ne pose aucun problème. **Thierry RAYNAUD et Jérôme PINAUD** précisent qu'il n'est pas possible mécaniquement pour la charge de dépasser l'emprise du chantier.

Thierry RAYNAUD poursuit sur l'avancement du chantier. Il évoque le sujet du sonomètre, et présente Abir MRABET, acousticienne à la société ITM SOL. **Emmanuelle GAY** évoque aussi les alertes recensées, à savoir cinq de moins d'une minute, et deux d'un quart d'heure. Le suivi est très fin avec la date, l'heure et le nombre de décibels. **Une représentante du quartier** demande des précisions sur le débit sonore maximal. **Abir MRABET** indique que le seuil est à 75 décibels, et que l'alarme se déclenche à 80 décibels. Elle précise également que lorsque celle-ci se déclenche, un message est immédiatement envoyé à l'entreprise travaux.

Une représentante du quartier indique que le bruit généré est très gênant, et qu'il a un impact significatif sur son quotidien. **Un représentant du quartier** répond qu'il juge normal qu'un chantier de construction fasse du bruit, et ajoute que des travaux d'intérieur dans les logements sont aussi très gênants. **Un représentant du quartier** précise que le maître d'ouvrage avait prévenu les riverains concernant les nuisances sonores, que le bruit n'est pas en continu, et que l'essentiel des nuisances est bientôt terminé. **Emmanuelle GAY** ajoute que le bruit est la principale nuisance de ce chantier, qui parfois peut être accentué par la résonance. Il n'est pas possible d'avoir « zéro » impact sur l'environnement immédiat. Effectivement, cette période est la plus impactante. Afin notamment de maîtriser le bruit, la maîtrise d'ouvrage a fait le choix de la rénovation, et non de la démolition. Cela est plus complexe, mais moins gênant pour les riverains. Le mieux qui puisse être fait c'est de ne pas trop prolonger cette période.

Thierry RAYNAUD précise que les entreprises ne travaillent pas entre 12h et 13h. **Un représentant du quartier** demande la date à laquelle les travaux les plus bruyants s'achèveront. **Thierry RAYNAUD** évoque à nouveau le planning du chantier, et indique que nous entrons dans la phase de restructuration : elle est moins bruyante, et s'achèvera environ en juin 2024. Il précise également qu'il peut avoir des intempéries et des allongements. Il rappelle qu'il est aussi préférable pour l'entreprise de réaliser le gros œuvre en été, et que cet hiver il devrait y avoir moins de nuisances.

Jérôme PINAUD évoque les requêtes envoyées par les riverains. Il cite celle relative aux écoulements d'eau en juillet. Confirmés par **des représentants du quartier**, ces écoulements étaient temporaires, et n'avaient aucune incidence sur le chantier. Le sujet des vibrations a aussi été évoqué. **L'entreprise des travaux** ne peut confirmer le lien de cause à effet entre le chantier et ces vibrations à **la représentante du quartier**, laquelle a tenu à préciser qu'elle a tout de même obtenu une réponse rapide à sa requête.

Une représentante du quartier avait suggéré la mise en place d'un passage piétons à la deuxième réunion du comité des riverains pour des raisons de sécurité. **Jean-Yves PINET** évoque aussi la problématique des candélabres qui n'ont pas été déposés, et celui du stationnement en épi qui déborde sur le trottoir. Selon lui, la seule solution reste la suppression totale du stationnement en épi – incluant les places équipées de bornes de recharge pour véhicule électrique –, et la création à la

place d'un passage piétons. **Une représentante du quartier** indique utiliser actuellement les bornes de recharge, mais prioriser la sécurité des enfants. **Jean-Yves PINET** indique être certain qu'un passage piéton perpendiculaire à la rue et permettant de rejoindre l'autre trottoir n'est pas la solution, car cela ne sera pas respecté par les piétons. Or, supprimer le stationnement permettrait de continuer tout droit. A titre d'exemple, il évoque l'autre chantier au bout de la rue Miollis, où la déviation pour les piétons n'est pas respectée. Il préfère ainsi éviter tout risque. Toutefois, si personne ne souhaite la suppression du stationnement, il essaiera de trouver une autre solution.

Emmanuelle GAY souhaite recueillir l'avis des riverains. **Claire DE CLERMONT-TONNERRE** demande si certains représentants du quartier sont totalement opposés à la suppression du stationnement. En réponse à cette question, il n'est pas exprimé de désaccord. **Une représentante du quartier** évoque aussi la responsabilisation des piétons. **Jean Yves PINET** répond qu'il faut surtout prévoir la sécurité des piétons. **Emmanuelle GAY** rappelle que ce sujet a été évoqué avant la rentrée, et qu'il faudrait prévoir une solution prochainement. Elle rappelle les différentes mesures proposées. **Jean-Yves PINET** précise que dans le cas d'un maintien du stationnement, on pourrait envisager des barrières empêchant les voitures de reculer, mais ces barrières pourraient être endommagées, ce n'est donc pas une solution. **Jean-Yves PINET** précise qu'il verra comment avancer avec le service voirie.

3) Questions des représentants du quartier :

Emmanuelle GAY demande aux représentants du quartier s'ils ont des questions.

Une représentante du quartier évoque le blocage de la route par une grue mobile, et le fait qu'on lui a bien indiqué que cela n'était pas lié au chantier Miollis, mais plutôt à l'installation d'une antenne par une société privée. Aussi, elle demande à la Mairie du XV^e s'il est possible d'obtenir en amont l'information pour ce type d'opération. **Jean-Yves PINET** précise qu'il est interdit, lors des installations d'antenne, de bloquer les accès aux résidents. Il ajoute que ce type d'installation n'est autorisé que le weekend, et qu'en semaine cela pourrait être très problématique pour le trafic routier.

Une représentante du quartier aborde le sujet de la base-vie du chantier, et sur le fait qu'un second étage sera prochainement installé. Le cas échéant, elle craint que les ouvriers puissent avoir une vue sur sa propriété. **Un représentant du quartier** indique également que sa terrasse est facilement accessible aux ouvriers. **Thierry RAYNAUD** précise qu'il n'y a actuellement pas d'accès ni de vis-à-vis sur la propriété de la représentante du quartier. Lorsque le deuxième étage sera installé, cela se fera sur le même principe, avec un empêchement de l'accès et de la visibilité sur la propriété.

Un représentant du quartier demande s'il est possible de voir un échantillon des futurs matériaux posés sur la façade rue Miollis. **Thierry RAYNAUD** répond que la DRIEAT est en train de finaliser les choix. **Emmanuelle GAY** ajoute avoir vu l'échantillon juste avant la réunion, et que cela sera prochainement présenté aux riverains. **Un représentant du quartier** évoque aussi l'aspect des filets de protection, et la possibilité de rendre l'actuelle façade plus esthétique. **Emmanuelle GAY** répond que cela sera étudié.

Emmanuelle GAY aborde le sujet de la visite de chantier. Elle sera organisée lorsque le chantier sera plus avancé. **Thierry RAYNAUD** complète en évoquant la sécurité du chantier : la visite pourra se faire lorsque le gros œuvre et les façades seront achevés. Cela est donc à prévoir au second semestre 2024.

Une représentante du quartier insiste sur les nuisances sonores, et mentionne également le sujet des travaux et du stationnement à Paris. **Jean-Yves PINET** confirme que la Mairie du XV^e arrondissement de Paris fait tout son possible pour conserver le plus de places de stationnement possible, tout en tenant compte du développement de la ville. Il précise aussi que beaucoup de chantier « Gaz de

France » de réfection de conduits sont au cours sur l'arrondissement. **Un représentant des riverains** évoque l'apport de la rénovation du site Miollis au quartier, ainsi que le ravalement de façade prévu sur la résidence Armonial.

Emmanuelle GAY précise que la maîtrise d'ouvrage reste vigilante sur le respect de toutes les règles liées au chantier, et que l'entreprise met en place plusieurs mesures pour réduire les nuisances. Elle évoque aussi l'âge du quartier, et le besoin de rénovation des bâtiments et infrastructures. Elle précise que l'arrondissement est actuellement dans une période de renouvellement. **Claire DE CLERMONT-TONNERRE** confirme que le XVe arrondissement connaît beaucoup d'évolutions. Elle rappelle que c'est le plus grand arrondissement de Paris, et qu'il est nécessaire de faire évoluer la ville, afin notamment d'améliorer la qualité de vie. Elle précise également que le chantier Miollis est bien pensé, que la concertation a été menée dès le départ et que le Maire du XVe est très investi sur ce projet. La Mairie est aussi concernée par le Plan Climat, et donc de la nécessité de rénover les bâtiments et végétaliser les toitures. Elle partage ce que ressent la représentante du quartier, et s'excuse de ne pas avoir la solution miracle aux nuisances sonores, mais il faut que la Ville évolue. **Jean-Yves PINET** précise que pour ce chantier, les riverains ont la possibilité de s'exprimer et d'être écoutés. **La représentante du quartier** remercie les intervenants pour leur écoute.

Emmanuelle GAY remercie les membres du comité des riverains pour leur présence à la réunion. La séance est levée.